

LES FORMATIONS DOCTORALES

60 Ects à valider : 40 Ects dans le volet "Insertion professionnelle" et 20 Ects dans le Volet "Disciplinaire"

	<i>Obligations selon le type de contrat doctoral</i>	<i>Nombre heures</i>	<i>Crédits attribués</i>	<i>Cumul possible au cours de la thèse ?</i>
Formations scientifiques (ou formations disciplinaires)				
Présentation <u>et</u> participation à un colloque, séminaire... (présentation orale ou poster..)	NON	/	6 Ects	2 maximum
Co-organisation d'un séminaire	NON	/	6 Ects	2 maximum
Co-organisation d'un colloque	NON	/	6 Ects	2 maximum
Présentation orale aux doctoriales / journées de l'ED / Symposium FR	NON	/	3 Ects	4 maximum
Journée d'étude et séminaire des Doctorants des différents laboratoires	NON	/	4 Ects /an	12 Ects max sur la thèse
Organisation des doctoriales, des journées de l'Ecole Doctorale	NON	/	6 Ects	2 maximum
Ecole d'été, de printemps...	NON	/	3 Ects pour une participation, 6 Ects pour une présentation orale	2 maximum
Conférences EUR Implantéus (suivre obligatoirement les 6 conférences annuelles)	NON	/	3 Ects	NON
Encadrement d'un stage de minimum 2 mois sur l'année (Licence, Master, CMI) et/ou d'alternants (6 mois/an)	NON	/	2 Ects / mois	12 Ects max
Formations disciplinaires (au sein de l'établissement ou en dehors)	NON	/	3 Ects par 1/2 journée	12 Ects max
Renforcement disciplinaire par des modules suivis au sein de masters 2 d'AU	NON	/	3 Ects par 1/2 journée	12 Ects max
Réaliser des dessins scientifiques de qualité avec le logiciel Inskape niveau 1 / niveau 2	NON	14 h	9 Ects	NON
Analyse de discours en SHS (ED537)	NON	9 h	6 Ects	NON
Outils et concepts pour l'Intelligence Artificielle (ED 536)	NON	20 h	12 Ects	NON
Statistiques Descriptives et Inférentielles sous R	NON	21 h	12 Ects	NON

	<i>Obligations selon le type de contrat doctoral</i>	<i>Nombre heures</i>	<i>Crédits attribués</i>	<i>Cumul possible au cours de la thèse ?</i>
Insertion Professionnelle (ou formations transversales)				
Ethique de la Recherche et Intégrité scientifique	OBLIGATOIRE POUR TOUS	9 h	6 Ects	NON
Journée de l'Open Science	OBLIGATOIRE POUR TOUS	6 h	3 Ects	NON
Pédagogie et innovation dans l'enseignement supérieur (mission APUI)	OBLIGATOIRE pour les doctorants sous contrat doctoral avec activité d'enseignement	12 h	9 Ects	NON
Appréhender et comprendre les violences sexistes et sexuelles à l'Université : approche sociologique et juridique	OBLIGATOIRE POUR TOUS	6 h	3 Ects	NON
Considérer les enjeux environnementaux au cours du Doctorat	Formation conseillée	15 h	12 Ects	NON
Découvrir – préparer – animer un café des sciences	Formation conseillée	6 h	6 Ects	NON
Gestion du stress et des émotions	NON	12 h	9 Ects	NON
Pitch scientifique	NON	14 h	9 Ects	NON
La carte mentale	NON	8 h	6 Ects	NON
Réaliser un poster scientifique efficace	NON	7 h	6 Ects	NON
Sensibilisation « Intelligence Economique dédié à la recherche académique »	NON	3 h	3 Ects	NON
Prise de parole en public	NON	16 h	12 Ects	NON
Webinaires FI MATCH	NON	2 h	3 Ects	NON
Respecter la propriété intellectuelle et faire respecter ses droits dans son activité de recherche	NON	3 h	3 Ects	NON
Employabilité des doctorants	NON	14 h	12 Ects	NON
DEPE d'INRAE sur l'expertise et la prospective en appui à l'action publique	NON	14 h	9 Ects	NON
Anglais	NON	12 h	9 Ects	NON

	<i>Obligations selon le type de contrat doctoral</i>	<i>Nombre heures</i>	<i>Crédits attribués</i>	<i>Cumul possible au cours de la thèse ?</i>
Français Langue Etrangère (FLE)	NON	30 h	12 Ects	24 Ects max
Ateliers de la BU pour les doctorants	NON		3 Ects par 1/2 journée	NON
Publication scientifique	NON	7 h	6 Ects	NON
Formation SIF (Société Informatique de France)	NON	7 h	6 Ects	NON
Présentation Fête de la Science - Pint of science - Café des sciences - Midiscience	NON	/	3 Ects par intervention	12 Ects max
Projet univerCité des petits débrouillards	NON	/	3 Ects	NON
Forum PASS	NON	/	3 Ects	NON
Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire (ASTEP)	NON	/	3 Ects	NON
Ma Thèse en 180 secondes	NON	/	9 Ects	NON
Elus représentant des doctorants	NON	/	9 Ects	NON
Équivalence CIFRE, salarié et enseignement dans le 2nd	NON	/	28 Ects	NON
Équivalence VAE, retraité	NON	/	28 Ects	NON
Équivalence doctorant en cotutelle	NON	/	28 Ects	NON
Équivalence Enseignement (vacations)	NON	/	1 Ect pour 3 h	28 Ects max
Équivalence CD avec charge d'enseignement	NON	/	1 Ect pour 3 h	22 Ects max